

**COMPTE RENDU DE SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL**  
Séance du 21 SEPTEMBRE 2012

Président : CROS Claude

Secrétaire : BOSQUER Maryse

Présents : CROS Claude  
PONCET Bernard  
RAGA Jean Christophe  
BARTHOD GRIMSTONE Martine  
DEKESTER HOLMIERE Pascale  
BOSQUER Maryse

Procurations : HOLMIERE Marie à DEKESTER HOLMIERE Pascale  
CROS Nicolas à CROS Claude à partir de 21 h 30

Absent : GARCIA Nicolas

Convocation du 13 septembre 2012  
Début de séance : 21 heures 00

### **1- Achat équipement informatique**

Le conseil municipal décide d'affecter cet achat en investissement, sur l'article comptable 2183.

### **2- Aménagement du verger conservatoire**

#### **♦ Préparation du terrain**

Mme DEKESTER HOLMIERE Pascale quitte la salle.

La commune, au travers de la maîtrise d'œuvre, a consulté quatre entreprises (Fraise, Holmière, Gratacos et Grange-Neuve). Une seule entreprise : entreprise HOLMIERE a répondu à la consultation. Premier devis de 2 205.00 euros. Après réunion sur place, analyse de l'offre et rectification des surfaces (4 770 m<sup>2</sup> au lieu de 4 000 m<sup>2</sup>), le dernier prix proposé est de 2 390.00 euros.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de passer commande à François HOLMIERE.

Nicolas CROS quitte la salle et donne procuration à Claude CROS.

#### **♦ Irrigation du verger**

Mme DEKESTER HOLMIERE Pascale rejoint le conseil.

Trois entreprises ont été consultées : Aquatech, Azur Irrigation, et Sales.

Propositions remises :

- Aquatech :	12 679.00	
- Azur Irrigation :	6 750.00	hors puits
- Sales :	15 695.00	

Suite à la visite sur place de la société Aquatech, à l'analyse et à la proposition de la maîtrise d'œuvre, le conseil municipal décide de retenir l'entreprise Aquatech pour l'irrigation du verger et la réalisation de la fontaine de la place, pour un montant de 20 889.93 euros HT. Ce devis est susceptible de légères modifications liées au nombre d'arbres plantés.

♦ Aménagements divers

Lors d'une prochaine réunion, le nombre et le type de bancs, de tables et de jeux seront précisés.

**3- Travaux intempéries 2011.**

Mme DEKESTER HOLMIERE Pascale quitte la salle.

Premier devis de François HOLMIERE du 30 juin 2012 : 2 360.00 euros

Devis complémentaire de François HOLMIERE du 27 juillet 2012 : 3 935.00 euros

Le béton pour l'exécution des radiers est fourni par la commune.

Le conseil municipal donne son accord pour la réalisation de ces travaux par Mr HOLMIERE pour un montant global de 6 295.00 euros.

**4- Intercommunalité**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, le nouveau périmètre incluant la communauté de communes du Massif de Mouthoumet sera effectif.

**5- Questions diverses**

- ♦ Choix du panneau de signalisation enfants : panneau retenu d'une dimension de 700/700 page 149 du catalogue Leader Collectivité

La séance est levée 23 h 20.

Le Maire